

Monsieur le Secrétaire communal,

Je souhaiterais vous poser la question suivante :

En ce qui concerne les mises à disposition de propriétés communales à des fins commerciales, pouvez-vous nous donner les informations suivantes:

De manière générale:

- le nombre de locaux mis à disposition à visée commerciale sur l'ensemble de la commune
- les conditions d'obtention d'une telle mise à disposition (règlement voté en conseil?)
- la procédure de publicité ?
- un aperçu du turn over des locataires
- les collaborations éventuelles avec Atrium

Et, par bien mis à disposition:

- la localisation précise (quartier, artère, numéro, étage)
- la superficie
- le loyer demandé
- les dates de début et de fin du bail
- le type de procédure d'attribution

Vous remerciant d'avance pour vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de ma considération.

Amet Gjanaj

Conseiller communal